

EN CHIFFRES

3%

Le Grand Lyon a décidé une baisse de 3% de la taxe des ordures ménagères, soit 6 euros par an et par foyer. Les contribuables de la CANOL avait dénoncé un projet de hausse de cette taxe, alors qu'ils pointaient un excédent de 6,5 millions réalisé sur ce service. Ils ne sont pourtant pas satisfaits de cette baisse, car selon leurs calculs, elle aurait dû être de 5%. Il faut bien équilibrer le budget du Grand Lyon leur a répondu en substance Jacky Darne (PS), en charge des finances.